



CHASE : CLASSE EN HORAIRES AMENAGES POUR SPORTIFS D'EXCELLENCE

La classe CHASE : qu'est-ce-que c'est ?

L'Académie de Paris en partenariat avec la ville de Paris a mis en place un dispositif composé de classes à horaires aménagés pour « sportifs d'Excellence » pour promouvoir les valeurs du sport, l'égalité filles/garçons, la réussite du triple projet « éducatif, scolaire, sportif » et ainsi valoriser la réussite scolaire par le sport.

Ce dispositif permet donc de concilier une pratique sportive soutenue avec un cursus scolaire optimal. Les élèves sportifs sont ainsi stimulés et accompagnés au sein d'un environnement propice à l'implication, l'organisation et la rigueur.

Au total, un réseau de **7 établissements parisiens publics** encadrés par le Rectorat de Paris, propose des classes à horaires aménagés pour les collégiens, les lycéens en voie générale et technologique, professionnelle.

Lycée Abbé Grégoire – 75005 (2^{nde} à la Terminale Pro. Gestion Admin.)
Collège Paul Valéry – 75012 (6^{eme} à la Terminale Générale)
Collège François Villon – 75014 (6^{eme} à la Terminale GT)
Cité Scolaire Camille Sée – 75015 (6^{eme} à la Terminale Générale)
Cité Scolaire Claude Bernard – 75016 (6^{eme} à la Terminale GT)
Collège Boris Vian – 75017 (6^{eme} à la 3^{eme})
Cité Scolaire Henri Bergson Jacquard – 75019 (6^{eme} à la Terminale GT)

Le NCF collabore depuis 8 ans déjà avec la Cité Scolaire Camille Sée et a accueilli sa première promotion de bacheliers CHASE en 2019.

Cité Scolaire Camille Sée, 11 rue Léon Lhermitte Paris 15e.

Tel : 01 48 28 13 37

Mail : chasecsee@gmail.com

Info : www.ac-paris.fr

Quelques chiffres

Effectifs Collège 2019 : 107 élèves (87 en 2018)

Effectifs Lycée 2019 : 65 élèves (68 en 2018)

Résultats bac 2019 : 92% de réussite au baccalauréat, sections S & ES

Résultats brevet des collèges 2019 : 100% de réussite



Il existe également quelques établissements privés sur Paris et proche banlieue proposant des classes à emploi du temps aménagé permettant la pratique intensive d'une activité sportive ou artistique (liste non exhaustive) :

Ecole Diagonale dans le 5eme arr., établissement d'enseignement privé hors contrat de la 4ème à la Terminale.

Info : www.ecole-diagonale.fr

Collège-Lycée St Honoré d'Eylau dans le 16^e arr. à partir de la 6^e

Info : www.sintho.fr

Lycée Passy St Honoré dans le 16^e arr. à partir de la Seconde

Info : www.passy-st-honore.eu

Lycée Notre Dame de Boulogne (92) à partir de la classe de Seconde jusqu'à la Terminale

Info : www.lndb.org

Comment ça marche ?

L'engagement scolaire : un emploi du temps adapté

Les élèves intègrent une classe dont l'emploi du temps tient compte des contraintes d'horaires des entraînements quotidiens.

Il est à souligner qu'ils bénéficient du même nombre d'heures de cours que les autres élèves de l'établissement de même niveau. Aucune matière n'est supprimée, seuls les emplois du temps sont optimisés de façon à offrir un enseignement complet aux élèves issus de classe CHASE.

Les élèves ont cours tous les jours de la semaine de 8h00 à 14h30, la pause méridienne étant réduite à 55 minutes afin de laisser du temps aux cours de l'après-midi.

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, des aménagements sont faits pour faciliter les emplois du temps des lycéens sportifs.

Chaque cas sera traité individuellement, sur dérogation auprès du chef d'établissement.

L'engagement sportif : les entraînements au sein du NCF

Les nageurs du NCF du groupe HA (Horaires Aménagés, ndlr) sont affectés aux créneaux d'entraînement de l'après-midi de 15h00 à 17h00 à la piscine Armand Massard (17 rue de l'Arrivée Paris 15^e, métro Montparnasse) sauf exception due à l'indisponibilité du bassin d'entraînement.

Pour les niveaux Juniors/Compétition, les horaires d'entraînement HA peuvent être modulés avec les horaires classiques d'entraînement en fin de journée en fonction de la charge de travail des nageurs, sous validation de l'entraîneur référent.



L'engagement vis-à-vis de l'établissement

L'engagement sportif est reconnu et favorisé à la fois au sein du club de l'élève et de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Les sportifs CHASE sont appelés à participer à des compétitions en France et à l'international. Très régulièrement, les nageurs du NCF défendent les couleurs de leur établissement et remportent de nombreux succès.

Ces rencontres sont porteuses des valeurs du sport que sont l'apprentissage de la citoyenneté, le goût de l'effort et de la responsabilité.

Qui valide ?

Pré-requis exigés par les commissions pour intégrer les classes CHASE

L'élève postulant, détenteur d'une licence sportive doit :

- avoir un bon niveau sportif avec un rythme d'entraînement intense (minimum 5 fois par semaine),
- Etre inscrit(e) dans un club sportif parisien, sans exclusivité,
- Et/ou être inscrit sur la liste arrêtée par le ministère chargé des sports ; sportif de haut niveau (sénior, élite, jeune), des espoirs, des partenaires d'entraînement,
- Se prévaloir d'un dossier scolaire solide.

Une pré-commission de validation au sein de Camille Sée représentée par Mr Philippe Peltier (coordinateur CHAS), Mme de Thalouët pour le Collège et Mr Masson pour le Lycée examinera tous les dossiers afin de donner son avis auprès de la Commission du Rectorat de Paris pour validation finale.

En parallèle, le NCF validera le dossier du candidat en accord avec l'entraîneur référent et Matthieu Decaen, directeur technique du club.

Un contrat tripartite est signé entre l'élève sportif, le club et l'établissement scolaire afin de garantir l'accomplissement de la performance sportive, des résultats scolaires probants et le respect des objectifs.

Fin mars, il sera demandé aux nageurs candidats d'adresser une lettre de motivation au club afin de présenter leurs objectifs et leur niveau d'engagement au sein du programme.

Le dossier complet devra être retourné au Secrétariat de l'établissement demandé en 1er vœu avant le 14 mai 2020.

La candidature sera étudiée au sein de l'établissement demandé en 1er vœu au regard des critères de recrutement définis par l'Académie de Paris pour l'entrée en CHAS (niveau sportif, niveau scolaire, motivation du candidat, proximité géographique entre la résidence, le lieu d'entraînement et l'établissement sollicité) et de la capacité d'accueil arrêtée par l'autorité académique et présentée à la **Commission Académique d'Affectation en CHAS du 03 juin 2020.**



Qui contacter ?

Les familles intéressées sont invitées à prendre contact avec :

Matthieu Decaen – Directeur technique au sein du NCF
@ : coach.neptunecf@gmail.com

Philippe Peltier – Coordinateur CHASE au sein de la Cité Scolaire Camille Sée
@ : chascsee@gmail.com

Emmanuelle Chabbert, parent d'élève nageur(se) Cycle Lycée
@ : e.chabbert.conseil@gmail.com

Catherine Girma, parent d'élève nageur(se) Cycle Collège
@ : catherine.girma@gmail.com

Les dates à ne pas manquer :

07 mars 2020 Réunion d'information pour les sections CHAS au sein de l'établissement Camille Sée, 11 rue Léon Lhermitte, 75015.

Fin mars 2020 Remise de la lettre de motivation pour postuler au programme.

14 mai 2020 Remise des dossiers au secrétariat du Collège demandé en 1^{er} vœu.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Suivez-nous !

Instagram neptuneclubdefrance - **Facebook** Neptune Club de France Paris 15eme
www.neptuneclubdefrance.fr